



Communiqué de Presse

Pénurie de médicaments

Le LCGB demande au gouvernement de mettre un terme à sa politique d'autruche !

Luxembourg, le 27 février 2023 – Depuis novembre 2022, le LCGB dénonce les problèmes dans le domaine de la sécurité sociale, notamment le problème de l'accès aux médicaments innovants, et a également lancé une grande campagne d'information à ce sujet en janvier 2023.

Maintenant, le LCGB se voit contraint d'interpeller une fois de plus par écrit la Ministre de la Santé et le Ministre de la Sécurité Sociale sur des retours inquiétants de la part des assurés, qui peinent à se procurer de médicaments couramment utilisés tels que les sirops contre la toux, mais également des médicaments prescrits pour le traitement de pathologies chroniques telles que le diabète ou la sclérose en plaques.

D'après des témoignages d'assurés concernés, une date exacte de réapprovisionnement ne peut actuellement pas être confirmée par les pharmacies, mais il semble fort probable que ces ruptures de stock s'étendent au moins jusqu'à fin mars 2023.

Selon les retours reçus de la part des pharmaciens concernés, ces ruptures de stocks sont liées non seulement aux perturbations connues des chaînes d'approvisionnement, mais surtout dues à la dépendance du Luxembourg d'autres pays, particulièrement la Belgique, pour s'approvisionner en médicaments. À ce propos, le LCGB vient tout particulièrement d'être rendu attentif à une sorte d'embargo que la Belgique aurait décidé sur l'exportation de médicaments qui présentent de manière récurrente des difficultés de livraison.

Face à ces nouvelles, le LCGB est particulièrement sidéré que les ministres comptent sembler vouloir appliquer une politique d'autruche au lieu d'aborder ce dossier de manière proactive et de s'engager pour une solution rapide à cette problématique. Les problèmes sont soit minimisés ou niés en se cachant de manière générale sur une perturbation des chaînes d'approvisionnement au niveau mondial. Pourtant, les échos du terrain vont clairement dans une autre direction que celle avancée par les ministres compétents.

De ce fait, le LCGB demande aux ministres compétents de clarifier ce dossier en toute transparence, et ce, dans les plus brefs délais, en détectant l'origine des problèmes fréquents de rupture de stocks de médicaments et en proposant surtout des mesures concrètes pour y remédier sans faute et à très courte échéance.

Contact : Christophe KNEBELER, Secrétaire général adjoint

① +352 49 94 24-306

① +352 691 733 022

✉ cknebeler@lrgb.lu